ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question au Gouvernement n° 4446

Texte de la question

EHPAD RÉSIDENCE DES FLANDRES DE TOURCOING

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux, pour le groupe Les Républicains.

M. Vincent Ledoux. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, le gouvernement auquel vous appartenez est malheureusement en train de réaliser cette triste prophétie de Mauriac : « C'est merveilleux, la vieillesse. Dommage que ça finisse si mal ».

Savez-vous que les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD – de notre vieux pays connaissent d'immenses difficultés ? Je suis, pour ma part, admiratif de leurs personnels, qui accueillent nos aînés, prennent soin d'eux et les accompagnent *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*, malgré des conditions de travail toujours plus difficiles et, surtout, un manque pathétique de moyens.

Ainsi à Tourcoing, la résidence des Flandres a augmenté sa capacité d'hébergement de 30 % sans que les ressources de fonctionnement soient au rendez-vous. Malgré les incessantes relances de l'adjointe au maire auprès du directeur de l'Agence régionale de santé – ARS – il manque encore à cet établissement 400 000 euros.

Comment diriger des établissements avec si peu de visibilité et dans un contexte d'alourdissement de la dépendance, comme à Bousbecque ou à Roncq ? Tourcoing n'est en outre que l'arbre qui cache la forêt d'une misère sidérante, dont je peux témoigner, sur l'ensemble de ma circonscription.

Le pire, c'est que je connais déjà votre réponse, les éléments de langage d'un gouvernement qui préfère dénoncer sans aucune impartialité le programme à venir de la droite plutôt que de faire son autocritique.

Avec Bernard Gérard, nous écoutons les infirmières, les médecins et les aides-soignantes *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*, qui nous parlent du désastreux bilan des trente-cinq heures à l'hôpital et peuvent en parler mieux que quiconque.

Madame la ministre, au lieu de vous ériger en chevalier blanc de cette fonction publique hospitalière que vous avez conduite dans une terrible situation, qu'allez-vous faire pour répondre aux attentes très fortes de ces personnels soignants, qui assurent la continuité du service public ?

Louis Barthou disait que la vieillesse peut devenir une parure sans être une abdication. N'abdiquez pas, madame la ministre, mais parez nos EHPAD des moyens nécessaires ! *(Applaudissements sur les bancs du*

groupe Les Républicains.)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé.* Monsieur le député, avant de répondre précisément sur la situation de votre EHPAD, je tiens à dire que lorsque j'apporte mon soutien à toutes celles et ceux qui travaillent au quotidien dans les établissements pour personnes âgées dépendantes, je le fais en conscience et en leur apportant le soutien nécessaire et les moyens de leur action. Je sais qu'ils et elles travaillent souvent dans des conditions difficiles.

Ce n'est pas en leur préparant un temps de travail de trente-neuf heures payées trente-sept, comme le fait votre candidat *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*, que vous allez améliorer la situation du travail dans les EHPAD, ni dans aucune administration de santé, ni dans aucun hôpital de France.

Vous évoquez la situation de la résidence des Flandres, EHPAD géré par le centre communal d'action sociale – CCAS – de la ville de Tourcoing, et relayez les inquiétudes qui s'expriment au moment où doit être actualisée la convention unissant le département, le CCAS et l'Agence régionale de santé pour fixer les moyens de l'établissement.

Vous déplorez l'absence de réponse. Or, la première réponse qui vous a été apportée, ce sont des moyens financiers. L'Agence régionale de santé s'est en effet mobilisée depuis le mois de septembre dernier et a attribué des crédits supplémentaires à cet EHPAD, dont je vous annonce – et je ne doute pas que vous saluerez l'action du Gouvernement en la matière – qu'ils seront pérennisés en 2017, ce qui permettra de porter les crédits relevant de l'Agence régionale de santé à 1,3 million d'euros.

Vous savez que les crédits d'un EHPAD ne relèvent pas seulement de l'État, mais aussi du département, et je dois constater que le vôtre a réduit ses engagements auprès des EHPAD. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Vincent Ledoux. Et pour cause !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* Il lui appartient donc de s'engager et de s'impliquer pour la résidence des Flandres, comme le fait le Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Données clés

Auteur : M. Vincent Ledoux
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4446
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er décembre 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2016